

aussi que les libéraux qui siégeaient alors dans l'opposition réclamaient de nouvelles initiatives pour aider ces groupes de gens.

J'affirme qu'il est insuffisant de la part des Chemins de fer nationaux de laisser vivoter leurs employés retraités, surtout ceux qui ont pris leur retraite depuis plusieurs années, et dont les pensions se fondent sur des salaires et des traitements des années de crise, ou même des années subséquentes alors que les traitements étaient inférieurs à ceux d'aujourd'hui. Ce n'est pas suffisant de nos jours, dans notre ère d'abondance, où la notion de retraite correspond à des pensions plus élevées.

Ces gens passent par des moments extrêmement difficiles; ils sont en proie à de vives inquiétudes. Mais ils espèrent toujours. Ils continuent d'écrire au ministre, au premier ministre et aux députés de tous les partis. J'ai des dossiers de correspondance énormes de la part de ces personnes. Les déclarations du ministre actuel des Transports les déçoivent. Je dois lui dire qu'il ne s'attende pas que cette question perde de son actualité, du simple fait qu'il la transmette à M. Donald Gordon en disant que le gouvernement n'est pas directement responsable de la chose. C'est un devoir d'ordre moral pour le gouvernement et le Parlement actuels de remédier à ce problème et j'exhorte le gouvernement à se montrer à la hauteur de sa tâche.

Monsieur le président, je laisse au ministre le soin de réfléchir ce soir sur ces pensées. Je lui ferai remarquer que le moment est venu d'affronter les problèmes concernant le Pacifique-Canadien et qu'il ne doit pas se borner à écouter des discours. Il se doit de prendre les mesures nécessaires. L'heure est venue d'instaurer une ligne de conduite précise au sujet de la navigation aérienne au pays; de s'occuper davantage des exigences et des droits des habitants de la ville de Winnipeg et d'assurer un meilleur sort aux employés à la retraite du National-Canadien. Nous voulons une intervention immédiate.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur le président, je suis certain que le ministre en est arrivé à la conclusion que la Chambre est loin d'être satisfaite de la politique du gouvernement en matière de transport, ou de l'absence de politique en matière de transport du présent gouvernement. Ce point a été mis en relief à maintes reprises par les députés et, par conséquent, comme le député de Winnipeg-Nord-Centre l'a dit lui-même, il n'est pas nécessaire d'insister davantage sur la question.

[M. Knowles.]

• (9.00 p.m.)

Non seulement le mécontentement s'est-il exprimé dans cette Chambre, mais le ministre sait, j'en suis sûr, que des hommes importants ont également exprimé une certaine inquiétude à l'extérieur de la Chambre. Le premier ministre de l'Alberta, le premier ministre du Manitoba, le maire de Winnipeg, le maire de l'importante ville de Brandon, tous ont pris contact avec le gouvernement pour lui exposer leur point de vue sur les problèmes du transport dans l'Ouest du Canada. Ces problèmes touchent tous les aspects du transport, le rail, l'air, la voie maritime et même le camionnage au Canada.

Avant de faire les quelques remarques que j'ai à l'esprit, je tiens particulièrement à féliciter l'honorable député de Winnipeg-Sud, qui, dans son premier discours, a parlé avec tant d'éloquence en faveur de la province de Manitoba et de nos problèmes particuliers en matière de transport.

J'aurais quelques propositions à faire au ministre à mesure qu'il abordera les problèmes suscités par l'attitude actuelle du Pacifique-Canadien en face de ses responsabilités en matière de transport au pays. Ces quelques dernières années, il semble que les députés aient livré un combat d'arrière-garde. Je sais que le problème se pose du fait que le gouvernement a négligé de donner suite sans tarder au rapport MacPherson. Le Pacifique-Canadien a donc profité du retard et, par un lent processus d'attrition, a supprimé les moyens de transport dans l'Ouest canadien. C'est la partie du pays que je connais le mieux. Avant que nous abordions l'étude du rapport MacPherson, il ne restera plus rien à étudier.

L'hon. M. Pickersgill: J'aurais une question à poser à l'honorable député. Selon lui, comment la mise à exécution du rapport MacPherson aurait-elle modifié la situation relative au service-voyageurs?

L'hon. M. Dinsdale: Je ne parlais pas du service-voyageurs, je signalais tout simplement que nous menons un combat d'arrière-garde ici à la Chambre à cause du délai à saisir la Chambre des recommandations du rapport MacPherson. Certes, ce rapport nous permettrait d'approfondir l'ensemble de la question des transports au Canada. Nous en discutons par bribes. Nous devons, par exemple, profiter de l'occasion que nous offre l'étude des crédits du ministre.

Puisque le ministre a soulevé la question du service-voyageurs, je pourrai apporter des précisions à cet égard. Par suite de la correspondance échangée avec les hauts fonc-